

Bienheureuse Bonne d'Armagnac

Publié le 21 octobre 2026 · 19 min de lecture



Clarisse (vers 1439–1462)

Fête le 26 octobre.



Bernard d'Armagnac, second fils du célèbre connétable, et petit-fils, par sa mère, de Jean de Berry, frère de Charles V, après avoir servi dans les armées de Charles VII, devait être, plus tard, gouverneur du dauphin, le futur roi Louis XI. Il avait épousé Eléonore de Bourbon, duchesse de

Nemours, fille de Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, et possédait, en Auvergne, le château de Carlat, non loin d'Aurillac.

Naissance et premières années. — « Bonne ».

Après vingt ans de mariage le foyer restait sans enfant. Connaissant par la renommée et par d'intimes relations de famille la vertu de sainte Colette qui travaillait alors à la réforme du monastère des Clarisses de Lézignan, près de Narbonne, les deux époux se recommandèrent à ses prières. Colette les assura que leurs désirs seraient exaucés, mais elle leur recommanda d'offrir au Seigneur, pour en faire une Clarisse, à Lézignan, la première fille que le ciel leur donnerait.

Eléonore donna successivement le jour à deux fils, Jacques, connu dans l'histoire sous le nom de duc de Nemours, et Jean, comte de Castres, plus tard évêque du diocèse du même nom. Elle allait être mère une troisième fois, lorsqu'elle tomba gravement malade. Sainte Colette, avertie, envoya en Auvergne deux Frères Mineurs qui devaient porter à la comtesse et à son mari des paroles d'espérance. Quelque temps après, le 23 février 1435, naissait celle dont nous racontons la vie. L'enfant reçut le nom de Bonne, qui était aussi celui de son aïeule maternelle, Bonne de Berry, morte en 1435, et de sa tante, Bonne de Savoie, décédée en 1431.

Selon que l'avait recommandé sainte Colette, ses parents l'offrirent au Seigneur, lui demandant de la prendre tout à lui dans le monastère de Lézignan, et, pour manifester cette intention, ils voulaient lui donner le nom de Claire. Mais au moment du baptême, sa marraine répondit à la demande du prêtre : « Bonne est son nom, car bonne sera-t-elle. » Le vieil auteur qui rapporte ce trait y voit comme une inspiration d'en haut. L'événement prouva qu'il en était ainsi, car, dès ses plus tendres années, Bonne, profitant des leçons quelle recevait, leçons corroborées du reste par l'exemple, fit de sensibles progrès dans la pratique des vertus. Les premiers mots qui passèrent du cœur de sa mère dans son cœur et sur ses lèvres furent : « Jésus mon amour ! » Cette exclamation, on le verra dans la suite, devint en quelque sorte la devise de toute sa vie.

Ses parents lui parlent de Lézigrän. — Hésitations. Victoire de la grâce.

Ses parents l'avaient vouée à Dieu. De leur part, cet acte était méritoire, mais, sans nul doute, il n'obligeait leur fille qu'autant que celle-ci se croirait appelée à la vie religieuse. Quand elle eut atteint sa dix-septième année, son père lui exposa les diverses circonstances qui avaient précédé et accompagné sa naissance et lui proposa d'entrer au couvent des Clarisses de Lézignan. Mais Bonne ne se sentait aucune inclination pour la vie cloîtrée.

Pour le moment, son père n'eut garde d'insister.

Catherine, sa dernière fille, plus jeune que Bonne de trois ou quatre ans, montra plus de décision que l'aînée. Disant adieu à un monde qu'elle connaissait à peine, elle alla s'enfermer, sous la direction de sainte Colette, au monastère des Clarisses d'Amiens, où l'avaient précédée, du reste, deux sœurs de sa mère, Isabeau et Marie de Bourbon.

Cette généreuse démarche émut-elle Bonne ? C'est très probable, car ses historiens nous la

montrent, à partir de ce moment, anxieuse, inquiète, quoique, ajoute l'un d'eux, « la magnanimité lui fit dissimuler le tout ». Du reste, elle se livrait aux fêtes et divertissements en usage dans les cours à cette époque ; elle aimait les belles parures, et, comme rien ne lui manquait pour plaire, elle semblait destinée à une vie heureuse dans le monde. « Mais elle se peinait en vain, selon la parole du vieux chroniqueur, de penser trouver le repos de son âme parmi les délices du corps et la gloire mondaine. » Dieu avait ses vues sur sa servante.

Elle semble y avoir réfléchi elle-même sérieusement quand il fut question de la marier. Son père, en raison des fonctions qu'il avait occupées, et de la grande influence exercée par sa famille dans le parti aristocratique, avait ses entrées libres à la cour du roi de France. Y avait-il fait paraître sa fille ? L'histoire ne le dit pas d'une manière positive, mais un fils aîné du roi, Charles, duc de Berry et plus tard duc de Normandie, connut assez les vertus et la beauté de Bonne pour aspirer à sa main.

Ce qui aurait mis au comble du bonheur une âme ordinaire ne fit qu'exciter dans celle de Bonne une anxiété plus grande.

Jusque-là si heureuse, en apparence du moins, elle ne put retenir ses larmes, et, quoiqu'elle ne les répandit qu'en secret, son entourage remarqua cependant la tristesse qui l'avait envahie. On ne saurait dire quel eut été le résultat de cette lutte intérieure, si le ciel « qui œilladait son âme », dit naïvement le vieil auteur, n'avait frappé un grand coup.

Un jour, Bonne assistait au saint sacrifice dans la chapelle du château de Carlat avec la comtesse, sa mère, et une suite nombreuse. Tout à coup, au moment de l'Élévation, elle entend une voix forte qui lui dit (c'est toujours le même auteur qui nous l'assure) : « Bonnette, Bonnette, si tu n'es religieuse comme tu le dois être, tu seras bien punie. » Sa première pensée est de regarder les assistants, s'imaginant que tous ont entendu, mais à leur maintien elle comprend qu'aucun son particulier n'a frappé leurs oreilles. Se tournant alors vers l'autel, elle voit Notre-Seigneur Jésus-Christ, de grandeur naturelle, mais le corps tout couvert de plaies saignantes. Le spectacle est si frappant quelle ne peut en supporter la vue : elle se cache le visage dans son livre d'Heures et se prosterne jusqu'à terre en versant un torrent de larmes.

La messe étant finie, les assistants se retirèrent ; Bonne, seule, était encore là, sous le coup d'une indéfinissable émotion. Elle relève enfin la tête et regarde l'autel. Un ange, sous la forme d'un petit enfant, a remplacé le Sauveur ; il lui présente, avec un visage souriant, trois couronnes d'or, sur chacune desquelles est gravé un de ces mots : « Pauvreté, Chasteté, Martyre. » Bonne comprend : elle promet à Dieu de lui appartenir désormais sans réserve.

Les adieux. — Arrivée à Lézignan.

Dès lors, la jeune fille apparut tout autre : son air, ses paroles, toute sa conduite ne respiraient plus que paix et joie. On se demandait encore quelle pouvait être la cause d'un tel changement quand elle se présenta devant son père. A genoux, les mains jointes, elle commence par demander pardon « de toutes les fâcheries et ennuis qu'elle lui a donnés », et, quand le comte a dit que tout est oublié, Bonne lui baise les pieds comme pour le remercier ; puis se levant : « Monsieur, voici celle que vous avez fait si soigneusement élever, pour qui vous avez tant prié, veillé, jeûné...

Maintenant, Jésus, mon amour, m'a vaincue, et moi, par sa grâce, je vaincrai tous mes ennemis. Je lui ai déjà voué pauvreté et chasteté ; je me donne et consacre corps et âme à celui qui a voulu mourir sur l'arbre de la sainte croix pour moi, pauvre pécheresse. »

A ces mots, le comte tombe comme évanoui ; il ne reprend ses sens, quelques instants après, que pour manifester à haute voix sa reconnaissance envers Dieu, et pour donner à sa fille des paroles d'encouragement. Peu après, Bonne fait la même communication à sa mère, qui partage la joie de son digne époux.

Un mois après, tous les préparatifs étant terminés, Bonne était de nouveau agenouillée, sollicitant la bénédiction de sa mère, « laquelle la lui donna à mains jointes, en pleurant si chaudement et jetant des cris si piteux que tous les assistants sanglotaient de la voir si fort affligée ».

Bernard d'Armagnac, non moins ému, mais plus fort, veut encore demander à sa fille si elle croit pouvoir supporter la vie de pénitence et de renoncement dans laquelle elle va s'engager : « Oui, mon père, répond-elle sans hésiter, et, de plus, je voudrais mourir pour l'amour de mon Dieu. — Va donc. Bonnette ! » dit-il, et il lui baise les mains, « n'osant toucher sa face qui resplendissait pour lors, en sorte qu'on pouvait bien juger qu'elle était remplie du Saint-Esprit, qui la rendait aussi constante, courageuse et riante ».

Enfin, non sans avoir fait une dernière visite à une léproserie de femmes à qui elle avait coutume de porter des paroles de consolation avec de larges aumônes, elle prend le chemin du Languedoc.

Elle arriva à Lézignan, raconte un autre biographe, le vendredi 24 mars 1459. Les principaux du lieu allèrent au-devant d'elle. Son escorte était ainsi composée : son sénéchal, sept gentilshommes, sept demoiselles et six gardes. Quand elle marchait dans les rues de Lézignan pour se rendre au monastère, son sénéchal la menait par la main, chapeau bas, précédés qu'ils étaient des six gardes, mousqueton sur l'épaule. Les demoiselles, les gentilshommes, les pages et les laquais étaient à sa suite. Tout le monde se mettait sur les portes pour voir un si beau spectacle.

Ce n'était pas, du reste, une princesse quelconque qui disait adieu au monde ; c'était la fille même de leur seigneur. Par son mariage avec Éléonore de Bourbon, Bernard d'Armagnac avait hérité des biens patrimoniaux de Jacques II ; il était donc comte de la Marche et de Castres et baron de Lézignan.

Le duc de Nemours veut s'opposer aux desseins de la bienheureuse Bonne. — Elle triomphe et prend le saint habit.

Quand Bonne avait quitté Carlat, son frère aîné, Jacques, qui s'était déjà illustré à la bataille de Formigny (1450), se trouvait à la cour de Charles VII.

Apprenant le départ de sa sœur, il se dirige à marches forcées vers Lézignan où il arrive le même jour que Bonne, mais assez tard dans la nuit.

Sans que personne lui en eût parlé, la future Clarisse connaît l'arrivée et les intentions de son frère ; elle se lève et passe le reste de la nuit en prière. Le matin, à la première heure, un garde,

qu'elle interroge, lui ayant dit que Jacques s'était informé si elle avait encore ses cheveux : « Me voudrait-il prendre par les cheveux et me ramener à Carlat ? » dit-elle en riant. Et d'un coup de ciseaux elle tranche sa belle chevelure.

Peu après, son frère se présente. « Il la salue fort froidement, dit le biographe, et lui reproche au possible sa venue en ce lieu », puis il lui offre de l'accompagner à la messe.

Bonne pensait aller l'entendre à la chapelle du monastère.

Mais lui, la tirant rudement par le bras, la contraignit d'aller à la paroisse, et la faisant marcher si vite qu'elle lui dit tout en riant : « Mon frère, et pourquoi allez-vous si vite ? Il est encore si matin ! Avez-vous si tôt oublié de conduire les dames, vous qui ne faites que venir de la cour ? » Sur cela, ils entrèrent dans l'église.



Le Christ souffrant apparaît à la bienheureuse Bonne pour la décider à embrasser la vie religieuse.

La messe fut célébrée à la chapelle Notre-Dame ; Bonne se recommanda de bon cœur à cette Mère de toute consolation, obtenant en retour la force et le courage chrétiens.

Aussi les reproches de son frère ne purent-ils l'émouvoir, pas plus que les menaces ne l'ébranlèrent. Jacques, tout en colère, quitta Lézignan, deux jours plus tard, sans même prendre congé de sa sœur. Il nourrissait dans son cœur des pensées de vengeance contre le monastère, se promettant de les exécuter plus tard quand il serait devenu baron de Lézignan. Disons-le tout de suite, il n'en fut rien grâce à une lettre de Bonne dont Dieu se servit pour le toucher. Dans une vie très agitée, que termina une mort tragique — il devait avoir la tête tranchée à Paris le 4 août

1477 — Jacques conserva toujours un grand attachement pour les deux Ordres de Saint-François et de Sainte-Claire.

Mais Bonne était libre. Dès le jour même, 27 mars 1459, elle revêtit la bure des Clarisses avec une de ses demoiselles d'honneur, qui n'avait pas voulu se séparer d'elle. L'archevêque de Narbonne, Félix d'Harcourt, présida la cérémonie.

Vertus religieuses de la bienheureuse Bonne. — Mort de son père. Esprit prophétique.

La vie de la jeune novice ne fut plus dès lors que prières, pénitences et prodiges.

Une religieuse confessait franchement, raconte l'ancien biographe, qu'en regardant cette Bienheureuse, elle se sentait excitée à un grand amour de Dieu : « Il me semble, disait-elle, que je vois un ange, quand je regarde Sœur Bonne » ; et protestait l'avoir vue souvent raivie, et connaissait évidemment qu'elle avait de grandes révélations.

La dévotion qu'elle avait eue dès l'enfance pour la Passion du Sauveur ne faisait que grandir : « Elle s'était fait une loi de ne rien omettre de ce qui pouvait l'honorée » ; quand elle parlait ou écrivait, « de dix paroles, l'une était : « Jésus, mon amour ! » tant elle était dévote à ce sacré et saint nom ».

Souvent, pour tout repas, elle ne prenait que les restes de ses Sœurs ; même étant malade, elle ne voulait d'autre nourriture que celle de la communauté. La renommée de ses vertus se répandit bientôt au loin et attira au couvent de Sainte-Claire de nombreuses et illustres vocations, parmi lesquelles sa cousine, Marie de Bourbon-Cariat, déjà fiancée à un prince espagnol.

Le père de Bonne, ne pouvant assister à la profession religieuse de sa fille à cause de ses infirmités, députa son chapelain, porteur d'un magnifique coffret sculpté et doré qui contenait diverses reliques, entre autres le voile que sainte Colette avait reçu de Benoît XIII (Pierre de Lune). Et ce fut avec ce voile que Bonne fit profession.

Rien de charmant comme le petit discours que l'auteur du manuscrit que nous aimons à citer met à cette occasion sur les lèvres de la Mère abbesse devant toute la communauté réunie au Chapitre :

Elle s'assit sur son siège et commença à dire : « Vous savez, mes bonnes Mères et Sœurs, comme nous sommes assemblées ici pour l'honneur et gloire de Dieu, et pour épouser à sa divine Majesté notre pauvre fille et sœur Bonne. Venez ça, ma fille, ma mie ; voici comme vos bonnes Mères et Sœurs, ayant connu votre bonne dévotion et le zèle que vous avez au salut de votre âme, voire le grand amour que vous portez à votre sainte religion, vous ont reçue à la sainte profession...

Le jour même de sa profession, Dieu lui révéla que son père était gravement malade. Bientôt, par la même voix, elle en connut la mort, et quand, pour la préparer à cette grave nouvelle, on lui parla de la maladie du comte : « Oh ! dit-elle, il est à présent guéri de tous maux. »

D'après la volonté expresse du défunt, son corps fut porté à Lézignan, revêtu de l'habit francis-

cain. On l'inhuma dans l'église du couvent, sous la porte, « à cette fin que tous ceux qui entraient et sortaient marchassent sur sa tombe », comme il l'avait expressément désiré.

La renommée de la vertu de la jeune Clarisse, et celle de son illustre origine ne tardèrent pas à franchir les limites du couvent. C'est ainsi que l'évêque de Carcassonne passait à Lézignan, se rendant à la cour du roi de France ; il voulut saluer Bonne, la pieuse religieuse.

« L'archevêque de Narbonne l'estimait aussi à ce point qu'il vint à Lézignan tout expressément pour la voir. » Il voulait en même temps lui offrir un habit neuf. Bonne refusait de l'accepter, trouvant celui qu'elle portait encore en bon état. Cédant enfin aux instances du prélat : « Du moins, dit-elle, je n'en aurai plus d'autre, celui-ci me servira à la vie et à la mort. »

La peste sévissait dans la contrée, et Bonne en fut atteinte. Le confesseur de la communauté consulta à son sujet les meilleurs médecins. Ils conseillèrent des remèdes énergiques, selon l'usage du temps. Mais elle, qui avait mis toute sa confiance en Dieu, ne pouvait se résoudre à prendre les remèdes qu'on lui présentait. Elle en accepta enfin trois ou quatre par obéissance, en disant à son confesseur : « Je vous satisferai, bien que je sois très assurée que ces amères médecines me seront employées inutilement, à moi qui ne dois point mourir de ce mal-là, ni vous non plus, mon Père, car vous m'enterrez de vos propres mains. »

Ces prédictions devaient se réaliser.

Épreuves suprêmes. — Triomphe final.

La jeune religieuse avait échappé à la peste ; sur la fin de l'année 1460, elle ressentit les premières attaques d'un autre mal. Selon qu'elle l'avait prédit, les soins et les remèdes n'y pouvaient rien.

Cet état de fatigue se prolongea environ une année. Vers Noël, elle demanda l'Extrême-Onction. En cette solennité de la Nativité du Sauveur, le Père confesseur célébra la messe à l'infirmerie.

La Bienheureuse, dit son biographe, fit très dévotement la sainte communion avec une si grande abondance de larmes qu'elle animait toute l'assistance à l'amour de Dieu. Le confesseur lui donna ensuite l'absolution générale ; et quand il lui disait ces paroles : « Je vous restitue à l'innocence et pureté du baptême », elle joignit les mains et, les mettant sur sa bouche, avec grande joie et jubilation, disait à voix basse : « Ah ! bonté, pitié et miséricorde de mon Dieu ! »

Toutes les religieuses s'étaient rendues à la grand messe, sur la prière de la malade, car, disait-elle, il n'est pas juste de laisser le Créateur pour la créature. Or, pendant le Saint Office, une belle dame richement vêtue et tenant un petit enfant dans ses bras apparaît tout à coup à la malade. Bonne commença à essuyer ses larmes pour la voir plus à souhait, mais la Mère de Dieu – car c'était elle – ne lui en laissa en quelques sortes pas la temps. Elle s'approcha et lui dit : « Tenez, ma fille, mon petit enfant nouvellement né ; gardez-le jusqu'à ce que je revienne. » Et la pauvre Clarisse, au comble du bonheur, le prit dans ses bras et fut inondée de consolations surnaturelles. Elle s'écriait, dans son ravissement : « Je tiens maintenant le petit Jésus, mon amour. »

En revenant de l'église, ses soeurs la trouvèrent dans ces transports et, au commandement de la

supérieure, Bonne leur en découvrit la cause.

Le lendemain, on la crut à l'agonie ; le confesseur commença les dernières prières. Tout à coup, elle se prit à crier : « Jésus, mon amour, veuillez me secourir en ce pressant besoin ! » Elle demanda ensuite une nouvelle absolution et, à la question du confesseur si c'était la souffrance qui lui avait fait pousser ce cri : « Nenni, mon Père. C'est la vision de diables que j'ai eue, la plus horrible et épouvantable qu'on ne saurait imaginer. Ils me montraient deux livres ouverts et me disaient que là dedans était ma confession. Mais un Frère Mineur qui avait les stigmates aux pieds et aux mains, reluisantes comme soleil, ferma les livres et les attacha bien serrés avec sa corde... Puis ils tâchaient de me mettre en désespoir de la Miséricorde de Dieu, mais aussitôt que l'ai eu prononcé ces mots : « Jésus, mon amour ! » ils se sont évanouis. »

Plusieurs fois encore, l'agonisante fut tourmentée par d'horribles visions. Elle en était impressionnée jusqu'à trembler de tous ses membres ; ses os semblaient se disloquer. Mais sa confiance en Dieu et la protection de saint Michel lui obtinrent la victoire. Elle voulut chanter avec ses compagnes l'hymne de la reconnaissance et du triomphe, le *Gloria in excelsis* et le *Magnificat*.

Enfin, le 3 janvier 1462, après avoir reçu une dernière fois le bienfait de l'absolution, après avoir pris congé de ses sœurs en les exhortant « d'être fort zélées au service de Dieu et au salut des âmes », et dit : « Mon Père, vous m'avez fait grand nombre de recommandations, mais je n'en oublierai aucune, surtout, j'aurai mémoire de vous et de ce monastère béni de la main de Dieu même, et qui m'a été un moyen d'aller au paradis. » Puis le même jour, « plus chargée de vertus et de mérites que d'années » elle entra dans la patrie bienheureuse. Elle était âgée d'à peine 23 ans.

Son culte paraît s'être établi dès le jour de sa mort et il s'est perpétué dans l'église paroissiale de Lézignan ; les titres de Bienheureuse et de Sainte lui sont traditionnellement décernés ; l'évêque de Carcassonne et l'Ordre franciscain sont en instance auprès du Saint-Siège pour en obtenir la confirmation.

G.D.

Sources consultées. – Les anciens auteurs de l'Ordre franciscain. – Vies manuscrites et divers documents conservés à Narbonne et à l'évêché de Carcassonne. – Ch. Samaran, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. IV (Paris, 1925). – (V. S. B. P., n° 1479)